

### **Nom pour BDD:**

- Reprise du second rééchantillonnage Flore Forêt d'Amance - 2022

### **Nom complet :**

- Etude de l'évolution à moyen terme (1971-1990-2017-2022) de la flore herbacée forestière en forêt d'Amance (Meurthe-et-Moselle, France)

### **Abrégé :**

- FloAmMt3

### **Résumé :**

La flore de 221 placettes réparties sur un réseau systématique dans le massif forestier d'Amance (Meurthe-et-Moselle, France) a été partiellement rééchantillonnée en 2017 (79 placette) après un premier inventaire floristique sur 477 placettes, réalisé en 1971 et 1972 par J. Timbal puis un second réalisé en 1990 par A. Thimonier. La présente étude reprend en 2022 le rééchantillonnage interrompu en 2017 du fait de la prolifération de chenilles processionnaires du chêne. Une partie des placettes de 2017 a été revisitée et le reste des 221 placettes de A. Thimonier visitées.

### **Objectifs :**

- ✓ Etudier l'évolution de la flore forestière à moyen terme par rééchantillonnage de la forêt d'Amance 49-50 et 32 ans après un premier échantillonnage systématique par J. Timbal (1971-72) puis un rééchantillonnage partiel en 1990 par A. Thimonier
- ✓ Interpréter cette évolution en terme d'historique de la gestion forestière du massif et des changements des conditions trophique et/ou climatiques.

### **Protocole de prélèvement et d'observation :**

- Placettes :

- ✓ Au plus 221 placettes circulaires de 400 m<sup>2</sup> rééchantillonnées en 2022 (dont une partie des 79 placettes rééchantillonnées en 2017) sur le réseau de 1990 (par A. Thimonier) lui-même sur le réseau systématique de 477 placettes,

superposant deux grilles carrées de 200 x 200 m établies dans le massif forestier d'Amance en 1971 et 1972 par J. Timbal

● Floristique :

Feuille ABONDANCE :

✓ Date de relevé :

✓ Nomenclature

✓ Singularités

intitulé	abréviation
butte, talus	B
berge de ruisseau, cours d'eau	Be
chemin, sentier, piste de débardage	Ch
dépression, fossé sec	Fo
dépression humide	Hu
limite de relevé	Li
lisière	Ls
trouée	Tr

✓ Strates utilisées

Intitulé strate	définition	code
arborescente dominante	Ligneux>7m, étage dominant	A1
arborescente dominée	Ligneux>7m, sous-étage	A2
arbustive	Ligneux > 50cm et < 7m	a
herbacée	Ligneux<50 cm et herbacées de toutes hauteurs	h
mousse	Hepaticophyta et Bryophyta humicole	m

✓ coefficients utilisés

coefficient	définition
+	Espèce rare que l'on peut manquer.
1	Espèce de recouvrement < 5% de la surface du relevé et que l'on ne peut pas manquer.
2	Espèce très abondante couvrant moins de 5% de la surface, ou couvrant entre 5 et 25 % de la surface du relevé
3	Espèce couvrant entre 25 et 50% de la surface du relevé
4	Espèce couvrant entre 50 et 75% de la surface du relevé
5	Espèce couvrant entre 75 et 100% de la surface du relevé

Feuille RECOUVREMENT :

Les recouvrements sont indiqués pour les strates sol nu, muscinale (m), herbacée (h) , arbustive (a) et arborescente (A regroupant les deux strates A1 et A2 des relevés floristiques).

**Publications :**

Thimmonier, Anne, 1990. *Etude de l'évolution à moyen terme (1971-1990) de la flore herbacée forestière en forêt d'Amance (Meurthe-et-Moselle, France)* Mémoire de DEA, Université Paris XI Orsay, 52 p. + annexes

Roy, Sophie, 2017. *Etude de l'évolution floristique à moyen terme en forêt d'Amance (Lorraine) et les effets des changements globaux.* Mémoire de Master 1 FAGE, Université de Lorraine, 15 p. + annexes